

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 25 novembre 2025

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 25000 € : 2500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 25001 € et 200000 € : 9000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 200001 € et 500000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 500001 € : 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Pour toute prestation de services supérieure à 25 € T.T.C. un reçu sera délivré, en-dessous délivré sur demande.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

150 € (cent cinquante euro).

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 € TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société EL IMMOBILIER, EURL au capital de 27441 € - Siège social : 48, Avenue de Paris 95600 EAUBONNE - RCS PONTOISE n° 403 937 345 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 9501 2016 000 013 491 délivrée par CCI Paris Ile de France

Garantie financière : C.E.G.C , 59, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS d'un montant de 127 000 €.